

BOURSE D'ACCUEIL AU BACCALAUREAT EN SCIENCES INFIRMIERES POUR PERSONNES ETUDIANTES AUTOCHTONES

La mission de la Chaire de recherche autochtone en soins infirmiers au Québec (CRASIQ) est de promouvoir l'équité en santé et la sécurité culturelle des personnes Autochtones au Québec, à travers la décolonisation de la formation et de la pratique des professionnel.le.s de la santé. La CRASIQ attribuera des bourses d'accueil au baccalauréat en sciences infirmières à des étudiant.e.s autochtones nouvellement inscrit.e.s dans une université québécoise. Ces bourses visent à encourager la persévérance et la réussite scolaire des étudiant.e.s autochtones dans le domaine des sciences infirmières.

MONTANT : 2 bourses de 1 000\$

DATE LIMITE : 30 octobre 2023

CRITERES D'ADMISSIBILITE

- Être un.e étudiant.e autochtone inscrit à temps complet ou temps partiel* dans un programme de baccalauréat en sciences infirmières dans une université québécoise
- Au moment de la demande, l'étudiant.e doit avoir été accepté.e dans son programme, avant le début de sa première année, ou être à sa première année d'études au baccalauréat.
- Être membres des Premières Nations, Métis ou Inuit.

* Pour être admissible, l'étudiant.e doit être inscrit à au moins trois cours de trois crédits chacun.

Les candidat.es qui ne satisferont pas à toutes ces exigences ne seront pas admissibles à la bourse.

CRITERES DE SELECTION

- L'étudiant.e a démontré de la persévérance tout au long de son cheminement académique
- Importance de l'appartenance de l'étudiant.e envers sa communauté ou sa nation d'origine
- Originalité et qualité du dossier présenté

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une lettre de présentation d'un maximum de 2 pages. Cette lettre devrait comprendre un résumé du parcours académique du candidat, de son lien avec sa communauté d'appartenance ou sa nation d'origine et de ses aspirations de carrière dans le domaine des sciences infirmières.
- Le formulaire de candidature dûment rempli et signé
- Une photocopie de la carte de statut ou une lettre de recommandation d'un membre de la communauté attestant des liens du candidat avec sa communauté
- Une attestation d'inscription au baccalauréat en sciences infirmières dans une université québécoise
- Les relevés de notes correspondants à tous les trimestres universitaires complétés si l'étudiant.e a déjà entamé ses études de premier cycle (il n'est pas nécessaire de fournir les relevés de notes officiels)
- Le curriculum vitae

TRANSFERT DES CONNAISSANCES

Au plus tard un an après la réception de leur bourse, les étudiant.es financé.es seront appelé.es à faire une présentation du sujet de leur choix dans le cadre des midis conférence de la CRASIQ, durant le Forum annuel de la CRASIQ ou de toute autre activité organisée par la Chaire.

CUMUL

Le cumul est autorisé avec toute autre bourse, dans la mesure où la réglementation le permet.

DEPOT DES DEMANDES

Faire parvenir la candidature en un seul document PDF à : crasiq@umontreal.ca.
au plus tard le **30 octobre 2023**.

ANNONCE DES RESULTATS ET VERSEMENT DE LA BOURSE

Les candidat.es recevront une réponse à leur demande au plus tard en décembre 2023. Les étudiant.es bénéficiaires recevront leur bourse en un versement, prévu avant février 2024. À noter que l'étudiant.e doit être inscrit.e à un minimum de 9 crédits au moment de recevoir le versement de la bourse.